

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 2, parc d'activité Camalcé- 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Hérault

Séance du 18 décembre 2006

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	33

L'an deux mille six, le 18 décembre à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis sur la salle des fêtes à Montarnaud sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

Présents : M. DIAZ Manuel - M. PONCE Jean Claude - Mme MARTIN Françoise - M. JOVER Jean Marcel - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. REILHAN Robert - M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. CARCELLER Claude - Mme FOURNEL Michèle - M. MATEU Gabriel - M. DONNADIEU Jacques - M. ROQUAIN Jean Michel - M. ASENSI Raphaël - M. Régis ALVERGNE - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVIEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - M. REQUIRAND Daniel - Mme GERBAL Renée - M. BERTOLINI Jean Pierre - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

Date de convocation
12 décembre 2006

Absents excusés : M. PIERRUGUES Georges - M. SANCHEZ Norbert - M. BELLOC Jean Paul - M. ASTIE Michel - M. GHIBAUT Jean-Pierre

Absents : M. SALASC Philippe - M. AGOSTINI Jean André - M. CADILHAC Jean François - M. DEJEAN Maurice - M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. CALAS Alain - M. RUIZ Jean François

Date d'affichage

M. Michel ASTIE donne pouvoir à Louis VILLARET
M. Jean-Pierre GHIBAUT donne pouvoir à Jacques DONNADIEU
M. Jean Paul BELLOC donne pouvoir à M. Claude CARCELLER
M. Georges PIERRUGUES donne pouvoir à Hélène BARRAL
M. François GASTAN est désigné secrétaire de séance.

Date de retrait d'affichage

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

Objet de la délibération

97-2006 - Débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif 2007

Rapport de Monsieur le Président,

I- le contexte :

1-le contexte économique national à fin 2006:

- la croissance nationale est en phase avec celle de la zone euro fin 2006 qui est restée solide. En France, les effets favorables de l'amélioration de l'environnement international se sont cristallisés dans la forte croissance du deuxième trimestre, avec une production industrielle qui a enfin décollé. Le retour à une évolution plus modérée de l'activité dans ce secteur devrait conduire à des résultats moins flamboyants au second semestre. Toutefois, en raison d'un dynamisme de la demande des ménages, tiré par des gains de pouvoir d'achat et une poursuite de la baisse du taux d'épargne, et d'un investissement des entreprises toujours situé sur une pente positive, la France devrait pouvoir compter sur une croissance de 0.5 à 0.6% par trimestre d'ici la fin d'année soit une croissance de 2.3% sur l'ensemble de l'année 2006. En 2007, le PIB devrait se situer au même niveau soit dans une fourchette de 2 à 2.5%. Après l'accélération de l'activité chez nos principaux partenaires début 2006, l'investissement des entreprises continuerait à croître pour atteindre + 3.6% en 2006 et ces investissements progresseraient au même rythme en 2007. L'emploi salarié marchand progresserait aussi (+200 000) sur l'ensemble de l'année 2006 et cette hausse se reproduirait en 2007 (+ 190 000). Le taux de chômage poursuivrait ainsi son reflux pour se situer à 8.6% en décembre 2006. Sous l'influence des prix de l'énergie, l'inflation devrait atteindre 1,8% sur l'ensemble de l'année 2006 et se stabiliserait au même niveau en 2007. Sous l'hypothèse d'une stabilisation des taux de change, les exportations ralentiraient modérément en 2007 tout en restant dynamiques : elles progresseraient en ligne avec la demande mondiale à un peu plus de 6% contre 8% en 2007. Enfin, tirant profit de l'amélioration de la conjoncture, une nouvelle accélération de la consommation des ménages est prévue en 2007, elle s'élèvera à 2.8% comme en 2006.

- les réformes en cours (notamment celle de la taxe professionnelle effective en 2007), le désengagement de l'Etat (financier, transfert de compétences)

2-le contexte local à fin 2006:

- un essoufflement de l'économie régionale :

Plusieurs secteurs en Languedoc-Roussillon nécessitent un soutien important des collectivités territoriales au développement économique et à l'emploi.

La consommation des ménages reste limitée malgré une amélioration en cours d'année.

La viticulture, filière majeure de notre économie locale, reste toujours tributaire d'une amélioration des prix des vins AOC qui sont en baisse significative et continue depuis 2004, et de la baisse nécessaire des stocks afin de redresser ses revenus.

L'hôtellerie a connu cette année une progression au niveau régional surtout au cours du second trimestre 2006 avec un nombre de nuitées en hausse de 4.3% par rapport à la même période l'année précédente, cela étant dû à une très bonne fréquentation touristique au mois d'avril.

La croissance régionale est dû au dynamisme des secteurs de la construction (travaux publics) et des services qui ne peuvent entraîner à eux seuls une nette amélioration du marché de l'emploi. Ces secteurs sont d'ailleurs fortement liés à une croissance démographique toujours importante dans notre région. Dans le secteur du bâtiment, on assiste cependant à un fléchissement du rythme de l'activité au cours du second trimestre 2006.

La production industrielle connaît aussi un renforcement de son rythme d'activité grâce à une demande en hausse.

Le taux régional du chômage reste encore très supérieur au taux national (12.4 % au début du second trimestre 2006 contre 9% pour le taux national au même moment) malgré une baisse régulière depuis début 2005, nécessitant que nous continuions notre effort pour faciliter l'insertion des populations les plus éloignées de l'emploi.

La Communauté de Communes "Vallée de l'Hérault" pourrait donc apporter un soutien actif dans ces domaines, notamment dans l'aide à l'implantation économique ou au développement d'activités et dans des opérations foncières.

-la poursuite des tendances observées :

- l'accélération de la croissance démographique
- la crise de la viticulture
- les potentialités du tourisme
- la pression foncière

3-la Communauté de communes : la mise en œuvre de l'intérêt communautaire

II- les moyens d'exercer les compétences :

1- les moyens humains en 2007:

- le renforcement des services administratifs et techniques
- de nouveaux besoins à satisfaire au service ordures ménagères avec la mise en place de l'entretien sur les zones d'activités économiques

2- les moyens financiers en 2007:

- la DGF : taux d'évolution dépendant de la croissance économique.

L'Etat garantit une reconduction du pacte de stabilité et de croissance pour 2007, c'est-à-dire une progression favorable de l'ensemble de ses concours sur la base de la hausse des prix et d'un tiers du taux de croissance du PIB. Sachant que l'indice prévisionnel des prix 2007 est de 1.8% et que l'évolution du PIB 2006 est de 2.25%, l'enveloppe globale de l'Etat concernant la DGF devrait progresser de 2.54% en 2007. Cependant la DCTP (dotation de compensation de la taxe professionnelle) qui sert de variable d'ajustement subit une nouvelle baisse importante d'environ 11% en 2007.

-la TP :

- application de la réforme engagée en 2004 : plafonnement des cotisations des entreprises à 3.5 % du montant de leur valeur ajoutée ; une partie du plafonnement est à la charge de l'Etat (compensations) pour la part de dégrèvement non imputable aux hausses de taux votés par les collectivités, l'autre partie est à la charge des collectivités pour la fraction des dégrèvements imputable aux hausses de taux votés par elles (ticket modérateur). Comme la Communauté de communes a augmenté son taux de TPU entre 2005 et 2006, elle subira la charge d'un ticket modérateur en matière de produit fiscal sur l'année 2007, légèrement réduit grâce à un mécanisme de réfaction

- prudence sur l'évolution des bases dans un contexte économique peu favorable, avec cependant une prise en compte effective dès 2007 des entreprises d'éoliennes implantées sur la commune d'Aumelas

- les reversements de fiscalité (AC, DSC et DT) : en fonction de ce qui était prévu dans le pacte financier de décembre 2001 ; les reversements de TP en 2007 tiendront compte des transferts de charges effectivement réalisés (CLET) ; les derniers versements de DSC/DT auront lieu à la fin de l'année 2007

- le taux de TPU restera constant en 2007 par rapport à celui voté en 2006.

-la TEOM : adaptation du taux aux dépenses prévisibles du service pour avoir égalité entre recettes et dépenses

-la taxe de séjour : produit fiscal transféré au nouvel office de tourisme communautaire car recettes à affecter au tourisme

-la recherche de financements pour l'ensemble de nos projets d'investissement

-une attention particulière à l'évolution de nos dépenses de gestion

-des possibilités d'autofinancement limitées dans l'avenir

-une capacité d'endettement à maîtriser

III - les axes de travail:

1- Des moyens opérationnels de qualité en réponse aux sollicitations des communes :

Administration générale, personnel, aménagement de l'espace, développement économique et SIG

2- Protéger et aménager notre espace :

- Aménagement de l'espace/Environnement : mise en œuvre du SPANC et du SCOT, préparation d'un projet de territoire (en vue d'une programmation pluriannuelle des investissements à venir), actions environnementales à destination des écoles et du grand public, traversée de St André de Sangonis, hameau agricole du Mas Dieu, aménagement des berges de l'Hérault à Bélarga

- OGS : Plan de circulation et de stationnement dans les gorges de l'Hérault, aménagement des abords du pont du Diable, gestion du point d'accueil du Pont du Diable, aménagement et gestion des espaces naturels et agricoles, gestion du site, animation, promotion et communication, création d'une maison de la Poterie à St Jean de Fos

- Systèmes d'information : SIG, poursuite de la numérisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, combler la fracture numérique avec l'engagement volontaire de la communauté de communes dans la mise en place d'un réseau haut débit alternatif sur notre territoire

- SOM : entretien des zones d'activités économiques de notre territoire

3- Création de richesses :

- Développement économique : poursuite des zones d'activités, promotion des vins et du territoire (concours et foire), soutien aux activités d'aide à l'insertion par l'économie sur le territoire à travers les organismes PLIE, MLI, Maison de l'Emploi et Maison des Entreprises, étude sur la création d'un techno parc et d'une zone d'activités en collaboration avec le CG34 dans le cadre de la zone multipolaire du Cœur d'Hérault, politique foncière nécessaire à l'exercice des compétences, hôtel d'entreprises sur la ZAE Les Trois Fontaines au Pouget, création d'un parc expo (pour les animations du Cœur d'Hérault)
- Tourisme : création d'un nouvel office de tourisme communautaire « St Guilhem le Désert – Vallée de l'Hérault » sous la forme d'un EPIC

4- Développer le lien social :

- Culture/Sport/Jeunesse : mise en réseau de la lecture publique, école de musique intercommunale, soutien aux projets culturels (festivals) liés à notre pays d'art et d'histoire, réflexion sur la jeunesse et la petite enfance, organisation d'un grand prix du tambourin
- Habitat : Programme Local de l'Habitat, soutien aux opérations d'aménagement de logements sur les communes (Montarnaud, St Jean de Fos, Pouzols, Gignac, St Guiraud), réserves foncières pour les futures actions habitat

5- Communication : promotion de la Communauté de communes, animation du territoire

Le Conseil, ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif 2007.

Fait à Gignac, le 22 décembre 2006

Le Président

Louis VILLARET